

Zeitschrift: Technique agricole Suisse
Herausgeber: Technique agricole Suisse
Band: 82 (2020)
Heft: 9

Rubrik: ASETA

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Les pilotes de drones seront soumis à l'obligation d'enregistrement à partir de l'année prochaine. Ils devront en outre passer un examen en ligne. Photo: Heinz Röthlisberger

Nouvelles règles pour les pilotes de drones dès 2021

La Suisse reprendra la réglementation de l'UE sur les vols de drones dès le 1^{er} janvier 2021. Les pilotes seront alors soumis à l'obligation de formation et d'enregistrement.

Heinz Röthlisberger

L'adoption de la réglementation européenne sur les drones était prévue en Suisse à partir du 1^{er} juillet 2020. Elle a été reportée de six mois en raison de la pan-

démie de coronavirus. Ces modifications touchent particulièrement le secteur en forte croissance des drones de loisirs, qui font partie de la catégorie dite « ouverte ».

Les principales nouveautés de la réglementation qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2021 sont présentées ainsi par l'Office fédéral de l'aviation civile (OAFC):

- Les drones exploités en catégorie « ouverte » doivent être dorénavant maintenus à une hauteur maximale de 120 mètres au-dessus du sol. Ils restent exploités en vue directe.
- Dans la plupart des cas de la catégorie « ouverte », le nouveau règlement prévoit pour le pilote un enregistrement, une formation et des tests en ligne. Les propriétaires de drones de moins de 250 grammes équipés d'une caméra ou d'autres capteurs pouvant recueillir des données à caractère personnel devront à l'avenir s'inscrire en ligne.
- L'âge minimal pour exploiter un drone en solo en catégorie « ouverte » est fixé à 12 ans.
- Le seuil de poids a été abaissé de 500 à 250 grammes. Autrement dit, l'exploitation de drones d'un poids n'excédant pas 250 grammes est pour l'heure interdite uniquement dans les réserves naturelles et à proximité des aéroports.
- L'interdiction de survoler les rassemblements de personnes s'applique aussi aux drones dont le poids n'excède pas 250 grammes.

Pour davantage d'informations, consulter la rubrique « Drones/Nouvelle réglementation » du site www.bazl.admin.ch

Cours de pilotage de drones de l'ASETA



À partir du mois de septembre, l'ASETA dispense des cours de pilotage de drones adaptés aux besoins de l'agriculture. Cette formation constituée de modules se déroule sur les sites de Payerne et de Liebegg.

Le cours « Discovery » dure un jour. C'est la formation de base qui fait des participants des pilotes de drones. Elle se compose d'exercices pratiques de décollage, d'atterrissement et de manœuvres simples. Le cours est limité à 8 participants. Son prix s'élève à 232 francs pour les membres de l'ASETA et à 248 francs pour les non-membres.

Le cours « Télélipote » a une durée de deux jours. Il prépare les participants à devenir des pilotes de drones professionnels. Chaque mode de vol est abordé de manière approfondie et exercé. Figurent aussi au programme une étude exhaustive de l'application « DJI GO », l'étalement de la boussole, le pilotage en commandes inversées. Le cours est limité à 8 participants. Son prix s'élève à 893 francs pour les membres de l'ASETA et à 992 francs pour les non-membres.

Le cours « Photogrammétrie », d'une durée de deux jours également, apporte les connaissances nécessaires d'élaboration de plans et de cartes d'après des photographies aériennes, de saisie et de traitement des images. Un système cartographique géo-référencé sert de base pour une gestion modulée de la parcelle (par exemple fumure et pulvérisation ciblées). Nombre de partici-

pants et prix: voir sous « Le cours « Télélipote »... ».

Le cours « Sulfatage » s'étend aussi sur deux jours. Les participants y apprennent à distribuer des substances liquides et solides, par exemple le trichogramme contre la pyrale du maïs, en pilotant un drone épandeur en mode manuel et automatique. Nombre de participants et prix: voir sous « Le cours « Télélipote »... ».

Ordre des modules

Il est recommandé d'assister au cours « Discovery » avant de s'inscrire aux formations « Télélipote » et « Photogrammétrie ». Le module « Sulfatage » ne peut être suivi que par les personnes qui ont participé aux cours « Discovery » et « Télélipote ». Des cours pour des entreprises sont organisés sur demande (avec des tarifs de groupe). *Inscription: www.agrartechnik.ch/Cours*



**«Les lecteurs
recrutent
des lecteurs»**

**«Les membres
recrutent
des membres»**



Recrutez nouveau membre de l'ASETA ou un nouvel abonné et recevez en prime huit bombes aérosols de haute qualité: zinc-aluminium, nettoyant pour freins, lubrifiant adhésif, contact, multifonctionnel, dérouillant, soin du cockpit et des plastiques et spray silicone d'une valeur de plus de CHF 75.–, livrés gratuitement à votre adresse (dès réception du paiement du nouveau membre ou abonné).

Commander dès maintenant

www.agrartechnik.ch

Je suis membre de l'ASETA ou abonné et je reçois chaque mois le magazine **Technique Agricole**.

Numéro de section/membre

Nom, prénom

Adresse

NPA, lieu

E-Mail

Téléphone

Date Signature

Je commande un nouvel abonnement pour la personne suivante et bénéficie de **l'offre de bombes aérosols**.

Nom, prénom

Adresse

NPA, lieu

E-Mail

Téléphone

Devient membre de la section

(Cotisation annuelle selon la section de CHF 80.– à CHF 105.–
Abonnement seul: CHF 110.– par an)

Découper immédiatement et envoyer à

Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture ASETA, Ausserdorfstrasse 31, CH-5223 Riniken



Examen pour le permis de catégorie F/G

La section des Deux Bâle de l'ASETA organise les cours préparatoires en vue de l'obtention du permis de conduire de catégorie F/G pour les jeunes gens qui auront 14 ans en 2020 (nés en 2006), ou plus âgés.

Cours préparatoire: mercredi, 04.11.2020; examen: samedi, 21.11.2020

Lieu du cours: centre de formation d'Ebenrain, Sissach, Kurslokal 1

Lieu de l'examen: Motorfahrzeugprüfstation (MFP), Münchenstein

Prix: CHF 40.– pour les membres (CD didactique de CHF 40.– non inclus), CHF 80.– pour les non-membres (CD didactique de CHF 40.– non inclus).

Inscription: au plus tard 30 jours avant le début du cours auprès de Marcel Itin, Hof Leim 261, 4466 Ormalingen, 076 416 27 13, marcelitin@gmx.ch; merci d'indiquer les dates du cours et de naissance.



Campagne pour la sécurité routière 2020

Les tests des systèmes de freinage effectués sur les chars et remorques de tout genre, 30 ou 40 km/h, sont cofinancés par un montant de CHF 50.– par essieu. La liste des ateliers agréés peut être consultée sur www.agrotecsuisse.ch. Seuls les convois équipés de freins de service hydrauliques ou pneumatiques peuvent être testés.

Nouvelles immatriculations 40 km/h: afin d'encourager les agriculteurs à immatriculer leurs chars et remorques à 40 km/h, nous soutenons toute nouvelle immatriculation avec un montant de CHF 50.– par essieu. Ceci est valable pour toutes les premières immatriculations.

Nouveauté en 2020: installation de systèmes caméra frontale et moniteur
À la suite de l'introduction de la nouvelle réglementation de mai 2019 sur les porte-à-faux avant, nous offrons CHF 100.– pour chaque acquisition d'un système caméra frontale et moniteur homologué. Pour plus d'informations sur ces systèmes, la gérance de l'AFETA/FVLT se tient à disposition. Pour toutes ces demandes, il vous suffit d'envoyer une copie de la facture pour les tests et l'achat d'une caméra ainsi que pour les nouvelles immatriculations une copie du permis de circulation à l'adresse suivante: AFETA/FVLT, Samuel Reinhard, Rte de Grangeneuve 31, 1725 Posieux

Visite de cultures : décompacteur

L'institut agricole de Grangeneuve et l'Association fribourgeoise étudient actuellement l'utilisation d'un décompacteur de prairies dans la zone de protection contre les nitrates de Galm, sur le domaine de la communauté BG Herren + Kramer, à Lurtigen (FR). Cet essai sera présenté au public lors de la soirée de visite de cultures à Lurtigen le 15 septembre 2020, à 18 h.



Tests de pulvérisateurs 2020

Suite à la situation due au Covid-19, le comité de la section JU/JB a pris les mesures suivantes: les tests planifiés du 14 au 18 septembre 2020 à Saignelégier sont maintenus. Les tests prévus en avril 2020 en Ajoie et dans la Vallée sont reportés à début novembre 2020. Les agriculteurs concernés seront avertis des dates et lieux exacts par courrier.

Assemblée renvoyée en mars 2021

En raison de la pandémie du Covid-19 et des mesures sanitaires qui en découlent, le comité de la section JU/JB a décidé de repousser l'assemblée générale 2020 à début mars 2021. Les présentations des comptes et des différents rapports feront alors partie de l'ordre du jour.



Offre de cours actuelle

Examen théorique de cyclomoteur ou de tracteur: cours de préparation à l'examen théorique du permis de conduire de cyclomoteurs ou de tracteurs ont lieu le mercredi après-midi. Tarif des cours incluant la plate-forme d'apprentissage en ligne (24 cartes de théorie): CHF 70.– pour les membres et CHF 90.– pour les non-membres.

Dates des prochains cours:

Mercredi 14 octobre à Hochdorf, de 13 h 15 à 17 h 30

Mercredi 25 novembre à Sursee, de 13 h 15 à 17 h 30

Examen théorique de scooter ou de voiture: préparation en ligne pour CHF 29.–

Cours de base de scooter et moto: à Büren et à Sursee, CHF 300.– pour les membres et CHF 320.– pour les non-membres

Prochains cours:

n° 607, samedis 10 et 17 octobre, de 12 h à 16 h

n° 608, samedis 14 et 21 novembre, de 7 h 30 à 11 h 30

Cours de théorie sur le trafic routier: à Sursee, Schüpfheim et Hochdorf, CHF 220.– pour les membres et CHF 240.– pour les non-membres.

Prochain cours: au printemps 2021. Les cours sont en train d'être planifiés. Le calendrier sera publié sur le site www.lvlt.ch.

Les cours n'ont lieu que si le nombre de participants est suffisant.

Offre combinée pour les scootéristes: plus avantageuse que les prix à l'unité. Apprendre la théorie en ligne/cours de base 1 et 2 (8 leçons)/cours de théorie sur le trafic routier (4 x 2 leçons), CHF 539.– pour les membres, CHF 579.– pour les non-membres

Cours de théorie camion: constitué de 32 leçons réparties sur quatre semaines (un jour de cours par semaine). Le cours est composé de modules et on peut le commencer chaque semaine. Le prochain cours intensif commence le 25 septembre à Lucerne.

Informations et inscription (sous réserve de changements de lieux, de contenu, de prix ou de durée de cours): Auto-école de la LVLT, Sennweidstrasse 35, 6276 Hohenrain, tél. 041 467 39 02, fax 041 460 49 01, info@lvlt.ch



Cours théoriques 2020 pour le permis M/G

Les examens se déroulent à l'office de la circulation routière, à Frauenfeld, Amriswil ou à Kreuzlingen. Les examens en vue des permis de cyclomoteur de catégorie M et de tracteur de catégorie G (jusqu'à 30 km/h) peuvent être passés au plus tôt un mois avant le quatorzième anniversaire.

Les cours durent deux demi-jours, afin de préparer les jeunes conducteurs de manière optimale aux examens. Ils ont lieu le samedi matin et le mercredi après-midi. Des formulaires de demandes peuvent être demandés dans n'importe quel poste de police ou à l'office de la circulation routière, à Frauenfeld et à Amriswil.

N°	Lieu	Cours M/G	Cours M/G
		Samedi de 8 h 30 à 11 h 30 (mercredi après-midi de 13 h 30 à 16 h 30)	Mercredi de 13 h 30 à 16 h 30 (samedi matin de 8 h 30 à 11 h 30)
1	Amriswil	Samedi 24.10.2020	Samedi 07.11.2020
2	Frittschen	Samedi 05.12.2020	Mercredi 16.12.2020

Prix: CHF 70.– pour les enfants de membres de la section thurgovienne et CHF 90.– pour les non-membres, CD didactique et questions officielles d'exams inclus. Les taxes d'examen de l'office de la circulation routière seront facturées séparément. Envoyer le talon dûment rempli à VTL/Landtechnik, Markus Koller, Weierhofstrasse 9, 9542 Münchwilen.



Cours de base sur les chariots élévateurs à contrepoids et télescopiques

Ce cours de deux jours enseigne maniement sûr des chariots élévateurs à contrepoids et télescopiques selon les directives de la Suva. Objectifs: certificat Suva pour ces deux machines (R1, R4), un jour pouvant être comptabilisé pour la formation OACP (Ordonnance réglant l'admission des chauffeurs). Conditions: être âgé au minimum de 18 ans et bénéficier d'une expérience pratique des machines.

Dates: lundi 11 et mardi 12 janvier 2021 (premier cours); mercredi 13 et 14 janvier 2021 (deuxième cours).

Prix: CHF 660.– pour les membres de la section zougaise et CHF 700.– pour les non-membres, dossier de cours et repas inclus.

Inscription: Beat Betschart, 041 755 11 10, www.natuerlich-zug.ch

Cours de préparation au permis G

Les cours de théorie en vue de l'obtention du permis de catégorie G auront lieu le mardi 6 et le jeudi 8 octobre 2020.

Une fois l'examen réussi, le candidat peut:

- rouler avec un tracteur limité à 30km/h et un cyclomoteur
- participer au cours de conduite de tracteur G40, www.fahrkurse.ch

Les participants au cours de préparation reçoivent:

- un livre de théorie actualisé et conçu spécialement pour la catégorie
- une carte VIP donnant un accès en ligne permettant d'étudier à partir d'un PC, d'un téléphone mobile ou d'une tablette.

Inscription: Beat Betschart, www.natuerlich-zug.ch



Cours et examens théoriques de permis de tracteur 2020

Responsable du cours: Hans Popp, Karrersholz 963, 9323 Steinach

Lieu de cours	1 ^{er} jour	2 ^e jour
	Après-midi	+ examen mercredi après-midi
St. Peterzell, Schulhaus	Sa 19.09.2020	
SG-Winkeln, Kath. Pfarreiheim/StVA Winkeln	21.10.2020	
Neu St. Johann, Klostergebäude	Sa 26.09.2020	
Kaltbrunn, Rest. Löwen/StVA Kaltbrunn	28.10.2020	
Widnau, Rest. Rosengarten	Me 04.11.2020	
Rorschach, Aula Schulh. Burghalde/StVA	09.12.2020	

Wangs, Parkhotel	Sa 07.11.2020	
Wangs, Parkhotel/StVA Mels		02.12.2020
Niederbüren, Schulh. Probelokal	Sa 14.11.2020	
SG-Winkeln, Kath. Pfarreiheim/StVA Winkeln		23.12.2020
Kaltbrunn, Rest. Löwen	Me 25.11.2020	
Kaltbrunn, Rest. Löwen/StVA Kaltbrunn		16.12.2020

Formation pour le permis F/G

Les jeunes gens doivent suivre des cours de théorie en vue de l'obtention du permis de conduire de catégorie F/G. L'examen réussi donne le droit de conduire sur la voie publique des véhicules à moteur agricoles dont la vitesse maximale est de 30 km/h.

Pour plus d'informations, consultez le site www.fahrkurse.ch.

AG

Contact: Yvonne Vögeli, Strohlegg 9, 5103 Wildegg, 062 893 20 41, sektion.ag@agrartechnik.ch (possibilité d'inscriptions à court terme)

BL, BS

Contact: Marcel Itin, 076 416 27 13, marcelitin@gmx.ch

BE

Contact: Peter Gerber, 031 879 17 45, Hardhof 633, 3054 Schüpfen, www.bvlt.ch

FR

Contact: AFETA, Samuel Reinhard, route de Grangeneuve 31, 1725 Posieux, samuel.reinhard@fr.ch, 026 305 58 49

GR

Lieux de cours: Landquart, Ilanz, Thusis, Scuol, Samedan

Contact: Luzia Föhn, 081 322 26 43, 7302 Landquart, foehn@ilnet.ch, www.svlt-gr.ch

NE

Contact: Bernard Tschanz, chemin du Biolet, 2042 Valangin, bernardtschanz@net2000.ch

GL

Contact: Hans Popp, 071 845 12 40, Karrersholz 963, 9323 Steinach, hanspopp@bluewin.ch

SH

Contact: VLT-SH, Geschäftsstelle, Adrian Hug, Schüppelstrasse 16, 8263 Buch, 079 395 41 17, www.vlt-sh.ch

SO

Contact: Beat Ochsenbein, 032 614 44 57, ochsebeis@bluewin.ch

SZ, UR

Contact: Florian Kälin, Geschäftsstelle VLT Schwyz und Uri, 055 412 68 63, 079 689 81 87, info@glarnernbeef.ch

TG

Contact: VTL/Landtechnik, Markus Koller, 071 966 22 43, Weierhofstrasse 9, 9542 Münchwilen

VD

Lieux de cours: Oulens-sous-Échallens
Contact: ASETA – Section vaudoise, Virginie Bugnon, chemin de Bon-Boccard, 1162 Saint-Prex, v.bugnon@bluewin.ch

ZG

Contact: Beat Betschart, 041 755 11 10, beatbet@bluewin.ch

ZH

Lieux de cours: Strickhof, Lindau. **Contact:** SVLT ZH, Eschikon 21, 058 105 98 22, Postfach, 8315 Lindau, www.svlt-zh.ch



www.arnold-partner.ch
041 499 60 00

Métier-hobby

Christian Kaiser naît en 1998 sur la ferme de l'Ober Wirzboden 1, à Stans (NW). Il sait très tôt ce qu'il veut faire: «Agriculteur! J'aime le contact avec les animaux et j'aime traire», confie-t-il. Son frère a embrassé le métier de charpentier, sa sœur est assistante en pharmacie. Dès lors, tout le monde s'accorde sur le fait que c'est Christian qui va reprendre l'exploitation familiale. Quand il achève l'école d'agriculture, en 2018, il travaille déjà sur la quatrième exploitation depuis ses débuts et, accessoirement, comme monteur dans une entreprise de construction métallique. Sa mère est alors employée du restaurant de montagne du Stanserhorn, alors que son père gère l'exploitation de 12 hectares avec ses 16 vaches laitières gardées à l'attache et leur descendance. La ferme comprend aussi un atelier d'engraissement d'une centaine de porcs. Le lait d'ensilage est livré à la laiterie Barmettler qui fabrique le fameux «Stanser Flädä», un fromage à pâte molle renommé.

Ensuite, les événements vont s'enchaîner: un voisin met en location dix hectares de terre. Les Kaiser décrochent l'affaire, parmi 33 soumissionnaires. C'est dès lors évident pour le jeune agriculteur: l'extension de l'exploitation permet de faire vivre ses parents, mais aussi sa future famille. Par contre, il faut passer en stabulation libre. Avec son expérience sur plusieurs exploitations et comme monteur, Christian Kaiser peut planifier une construction à son idée. Un oncle dessine les plans; en mars 2020, le frère de Christian commence la construction avec 200 mètres cubes de bois. Mais la dalle et les murs sont en béton, 900 mètres cubes bien comptés. Enfin, Christian Kaiser aménage l'intérieur de l'étable. Grâce à ces prestations propres, le budget est tenu.

En guise de couronne, la stabulation pour 44 vaches et 20 têtes de jeune bétail est dotée d'un pont roulant avec grue à fourrage monté sur un rail en courbe construit par Bächtold à Menznau (LU). Cet appareil dessert l'ancienne étable transformée en dépôt à fourrage, la stabulation libre et les logettes. Quant à la porcherie, elle est transférée sur l'exploitation prise en fermage. La ferme possède peu de machines. On n'y pratique pas de cultures et le maïs est acheté en bouchons.

Début 2020, Christian Kaiser reprend la ferme et embauche son père. Il s'affilie aussi à la section Nidwald de l'ASETA. Le troupeau de red holstein, holstein et brown swiss passe à 26 laitières et va encore s'agrandir. Le droit à produire passe à 420 000 litres. Pendant ses loisirs, le jeune agriculteur apprécie la randonnée et le ski avec son amie. «Reste que», s'exclame-t-il, «mon passe-temps favori, c'est mon métier de paysan!» ■

Propos recueillis par Dominik Senn



Les cours proposés par l'ASETA et le SPAA



Cours de conduite « G40 »

Tout titulaire d'un permis de catégorie G qui a participé au cours de conduite « G40 » est autorisé à conduire des tracteurs et des véhicules spéciaux agricoles ainsi que des tracteurs immatriculés en tant que véhicules industriels à une vitesse de 40 km/h au maximum, pour des courses agricoles. Le cours de conduite « G40 » de l'ASETA est reconnu par l'Office fédéral des routes (OFROU) et sera inscrit dans le permis de conduire.

Inscription: sur les sites www.agrartechnik.ch et www.fahrkurse.ch, vous trouverez les formulaires d'inscription et toutes les informations utiles sur les cours (dates, lieux...).



nouveau



Cours de pilotage de drones

Inscription: sur les sites www.agrartechnik.ch et www.fahrkurse.ch, vous trouverez toutes les informations utiles sur les cours.



Formation continue OACP

Lieu: Riniken (AG)

Formation obligatoire des conducteurs de poids lourds

Inscription: sur les sites www.agrartechnik.ch et www.fahrkurse.ch, vous trouverez toutes les informations utiles sur les cours (uniquement en allemand).

nouveau



Cours de conduite Ecodrive

Conduite économique de véhicules agricoles

Inscription: www.agrartechnik.ch ou www.fahrkurse.ch



Cours de soudure

Lieu: Riniken (AG)

Ces cours s'adressent aux débutants désireux de connaître les techniques de base de soudure et aux avancés souhaitant actualiser et approfondir leur savoir-faire, qu'ils soient amateurs ou professionnels.

Inscription: sur les sites www.agrartechnik.ch et www.fahrkurse.ch, vous trouverez toutes les informations utiles sur les cours (uniquement en allemand).



Cours agriLIFT

Les modules de base R1 (chariot élévateur à contrepoids) et R4 (chariot télescopique) sont traités en deux jours en séquences théoriques et pratiques, selon la directive CFST 6508.

Inscription: sur le site www.bul.ch, vous trouverez les formulaires d'inscription et toutes les informations utiles sur les cours (dates, lieux...).

De plus amples informations sur les cours sont disponibles sur le site

www.agrartechnik.ch ou www.fahrkurse.ch, contact: 056 462 32 00 ou zs@agrartechnik.ch

■ Impressum

82^e année

www.agrartechnik.ch

Éditeur

Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture (ASETA)
Werner Salzmann, président et conseiller aux États
Dʳ Roman Engeler, directeur

Rédaction

Tél.: 056 462 32 00
Roman Engeler: roman.engeler@agrartechnik.ch
Heinz Röthlisberger: heinz.roethlisberger@agrartechnik.ch
Dominik Senn: dominik.senn@agrartechnik.ch
Ruedi Hunger: hunger@bluewin.ch
Ruedi Burkhalter: r.burkhalter@agrartechnik.ch

Abonnements et changements d'adresse
Ausserdorfstrasse 31, 5223 Riniken
Tél.: 056 462 32 00, fax 056 462 32 01
www.agrartechnik.ch

Directeur de la publication

Dʳ Roman Engeler, Ausserdorfstrasse 31
5223 Riniken (AG)
Tél.: 079 207 84 29
roman.engeler@agrartechnik.ch

annonces

Alex Reimann
Vente d'annonces
Tél.: 079 607 46 59
inserate@agrartechnik.ch

Tarif des annonces

Tarif valable: 2020
Rabais pour la parution simultanée dans
Schweizer Landtechnik

Production et expédition

AVD GOLDACH AG
Sulzstrasse 10-12
9403 Goldach (SG)

Paraît 11 fois par an

Prix de l'abonnement

Suisse: CHF 110.– par an (TVA incluse)
Gratuit pour les membres de l'ASETA
Étranger: CHF 135.– (TVA exclue)

Prochain numéro

Thème principal

« Cultures spéciales: équipements de viticulture »

Avant de presser les raisins, de les faire fermenter dans la cave et d'en boire le jus sous forme de vin, on doit s'occuper de la vigne. Certains de ces travaux se font de nos jours à la machine.

**L'édition 10 2020 paraîtra le
15.10.2020**

Clôture de la rédaction: 28.09.2020

Clôture des annonces: 05.10.2020